GAEC DE LA FRANCHEVILLE
Demande de dérogation pour la destruction de nids d'hirondelles de fenêtre dans le cadre de travaux de rénovation d'une toiture

---

Rédaction : Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Mars 2025

Contexte générale

La ferme dite de « la Francheville » se situe dans le département de la Meuse, sur la commune de Lachaussée. Il s'agit d'une exploitation agricole d'élevage de vaches laitières, majoritairement composée de surfaces en herbe et fonctionnant sous forme de GAEC. Son implantation géographique en périphérie directe du périmètre classé de la Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée justifie l'implication du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine dans le cadre de ce dossier, en qualité de gestionnaire de cette réserve naturelle (*cf carte en annexe*).

Vue de la façade Est du corps de ferme concerné par les travaux de changement de toiture.

Vue de la façade Ouest du corps de ferme concerné par les travaux de changement de toiture.

Travaux visés par le GAEC

Sur le constat d'une dégradation très avancée des éléments de charpente en bois et de couverture (tuiles et zinguerie) d'une partie centrale de ce vieux corps de ferme, le GAEC de la Francheville souhaite entreprendre une rénovation globale de cette toiture d'environ 800m^{2,} avant que celle-ci s'affaisse. Des veaux sont en stabulation au rez de chaussée de ce bâtiment. A cette occasion, les trois lucarnes dont sont dotées cette toiture seront effacés. Le projet vise à reconstruire cet ensemble en utilisant les mêmes matériaux de construction (charpente en bois, tuiles en terre cuite et zinguerie).

Vue de l'état de dégradation des pièces maitresses de la charpente du bâtiment suite à des infiltrations d'eau

Inventaires préalables

La façade Est du bâtiment, à l'abris des vents dominants, abrite une importante colonie d'Hirondelles de fenêtre connue et suivie par le Conservatoire. L'ensemble de cette colonie est implantée sur cette seule et unique façade, sous les débords de toiture habillés d'une frisette en bois. De part son implantation géographique, elle profite pleinement des insectes offerts par l'étang de Lachaussée et ses 280ha en eau, mais également des matériaux de construction à disposition directe.

Effectifs comptabilisés à l'occasion du dernier comptage estival réalisé par le CEN Lorraine (R.JILET)	Nombre de nids comptabilisés	Nombre de nids occupés
	389	181

Vue d’ensemble sur les nids implantés sous le débord de toit en facade Est

NB/L’ensemble des nids sont implantés sur les débords de toit horizontaux, et aucun nid n’ait observé sur les débords des lucarnes.

Vue des débords de toit sous une lucarne avec absence de nids

Le grenier que couvre cette toiture a également fait l'objet d'inventaires complémentaires au cours de ces dernières années, sans qu'aucune autre espèce n'ait pu cependant être directement observée. Par ailleurs, aucun indice de présence n'a pu être relevé (pelotes de rejection, guano de chauves-souris…) au cours des différentes inspections menées. Il s'agit d'un grenier utilisé pour le stockage de matériaux divers.

Vue d'ensemble du grenier

Calendrier prévisionnel de travaux

Les travaux pourraient débuter dès le 1er septembre 2025, après le départ des hirondelles vers leurs sites d'hivernage. Ils devront nécaissairement se terminer pour le 1er mars 2026, avant leur retour sur le site.

Mesures prévues en vue d'une reconstruction de la colonie à court terme, et de sa potentielle expansion

Les mesures suivantes seront prises pour favoriser une reconstruction « naturelle » de la colonie après travaux, mais également en vue d'optimiser une potentielle expansion de cette dernière :

1. Reconstruction des débords de toit à l'identique, avec un voligeage en bois pour favoriser la fixation de nouveaux nids post-travaux.

2. Effacement des trois lucarnes existantes, augmentant d'environ 15m le linéaire de débords de toit horizontaux, représentant un gain d'environ +30% par rapport à la situation actuelle.
3. Mise en place d'un lot de 30 nids artificiels pour favoriser le retour de l'espèce après travaux et la reconstruction à court terme de la colonie. Pour se faire, les nids seront répartis tout au long du futur débord de toit, en lieu et place de l'actuelle colonie. Ils seront mis en place avant le printemps 2026, afin d'offrir des capacités d'accueil dès le retour des hirondelles.

Modèle de nids artificels attendus et illustration de pose sous débord de toit

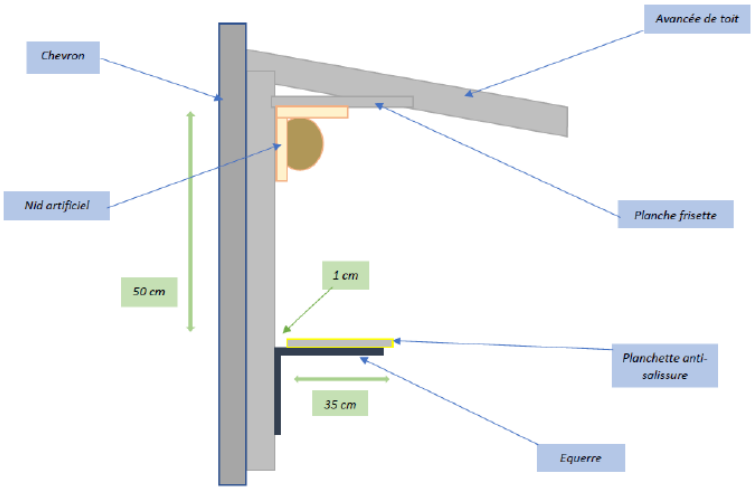

Shéma de pose d'un nid artificiel sous débord de toit

Autre mesure complémentaire

Dans l'objectif de favoriser à l'avenir l'occupation du grenier par les chiroptères en optimisant son accès, le voligeage en bois sera ajouré sous les débords de toit permettant une meilleure circulation des espèces.

Modalités de suivi des phases de travaux et post-travaux

Le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine assurera le suivi des travaux pendant toute la phase de ce chantier. Pour se faire, il pourra s'appuyer sur les deux salariés en poste sur la Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée dont le bureau est implanté sur la commune de Lachaussée.

- *Benoit PAUL : Conservateur de la réserve naturelle*
- *Raphaël JILET : Garde de la réserve naturelle*

A l'issue de ces travaux, un suivi annuel de reconstruction de la colonie d'hirondelles et des inventaires complémentaires visant d'autres groupes biologiques seront assurés par ces deux mêmes personnes.

Réserve Naturelle Régionale de Lachaussée

Plan de gestion 2021 - 2030
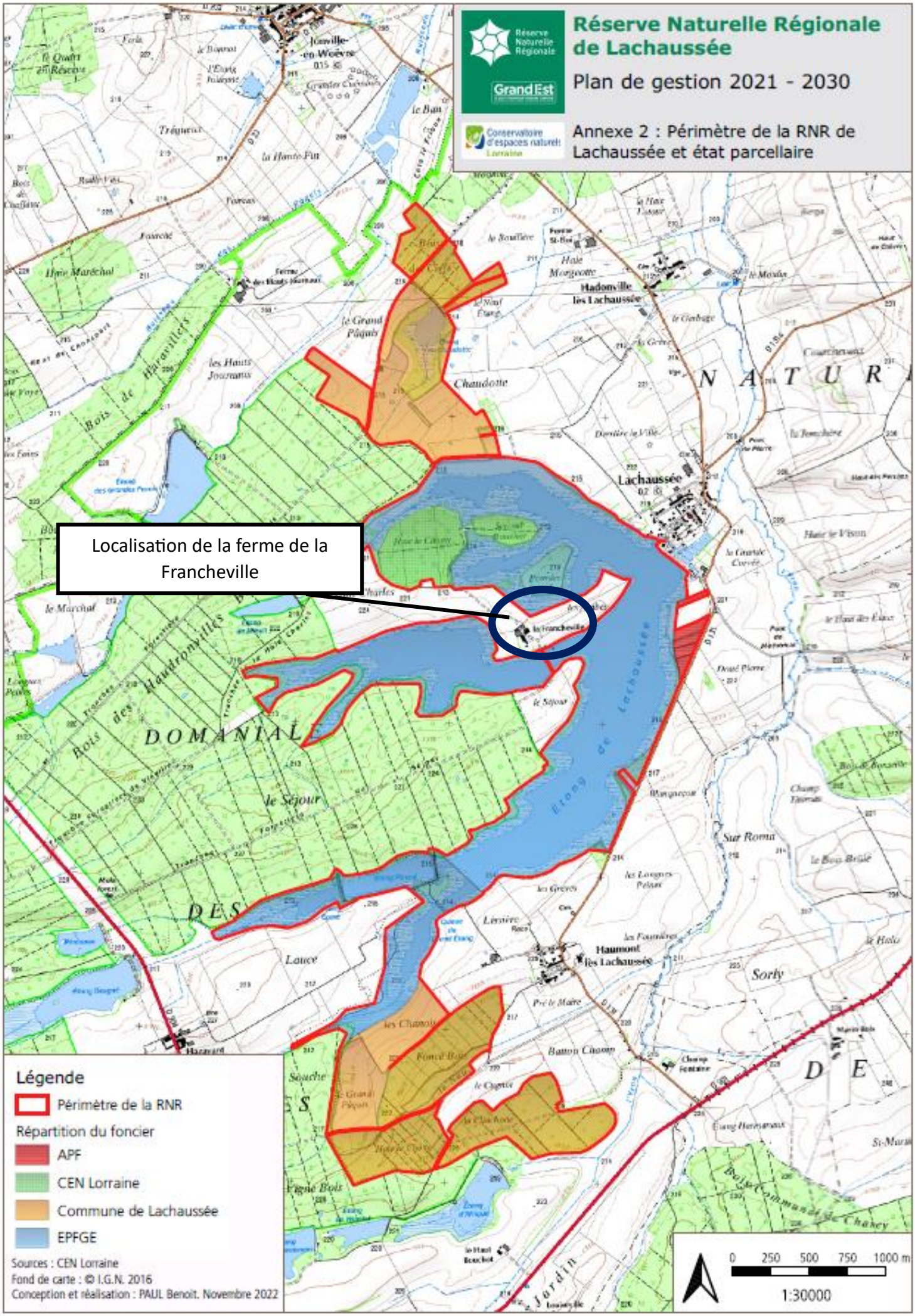
Annexe 2 : Périmètre de la RNR de Lachaussée et état parcellaire